



Stratégie Régionale de Stabilisation, de Relèvement et de Résilience du Bassin du Lac Tchad

**3^{ème} Réunion du Comité Directeur
Douala, Cameroun (En format hybride)
10 juin 2022**

COMMUNIQUE FINAL

Adopté par le Comité Directeur de la Stratégie Régionale de Stabilisation, de Relèvement et de Résilience (SR-SRR) des zones du bassin du Lac Tchad affectées par la crise Boko Haram lors de sa troisième réunion, tenue le 10 juin 2022, sur les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la SR-SRR au cours de l'année 2021.

Le Comité Directeur de la SR-SRR :

Rappelant ses résolutions et déclarations du 29 juin 2021 sur la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Stabilisation, de Relèvement et de Résilience des zones du bassin du Lac Tchad affectée par la crise Boko Haram, avec un accent particulier sur le renforcement de la coordination locale en vue de la mise en œuvre effective des Plans d'action territoriaux (PAT) et la nécessité de garantir une participation et une coopération durables entre la Force Multinationale Mixte (FMM) et les communautés affectées, à travers le renforcement des relations civilo-militaires ;

Notant les déclarations liminaires des membres du Comité Directeur, à savoir les États Membres, les Nations Unies, l'Union Africaine, le Groupe International de Soutien (GIS) et la CEEAC, visant à renforcer la Stratégie Régionale de Stabilisation, de Relèvement et de Résilience en tant que cadre global de stabilisation, de relèvement et de résilience et d'inversion de la situation dans les huit territoires affectés de la région du Lac Tchad ;

Prenant en outre note du fait que des progrès ont été accomplis dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie grâce à des partenariats verticaux et horizontaux avec différents partenaires de mise en œuvre, ce qui a conduit au rétablissement du contrat social, à la restauration de l'autorité de l'État, à l'amélioration de la sécurité et au renforcement des moyens de subsistance des communautés affectées dans la région du Lac Tchad ;

Agissant en vertu du paragraphe trois (3) de son cahier de charges, le Comité Directeur

Sur le Partenariat politique

Se félicite de l'engagement pris par les Membres de mobiliser et de maintenir un appui politique et financier accru à la mise en œuvre de la Stratégie et, en particulier, de l'engagement de l'Union africaine à assurer le leadership des efforts de mobilisation des ressources, et d'étudier la possibilité d'utiliser le Fonds pour la paix comme une ressource

catalytique pour intensifier les efforts, capitaliser et consolider les acquis enregistrés sur le terrain ;

Reconnaît le rôle essentiel du Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad en tant que plate-forme régionale d'échanges, de consultations et de concertation ainsi que de mise en œuvre des interventions transfrontalières et, à cet égard, encourage tous les partenaires à consacrer leurs efforts à soutenir les différents Bureaux des Gouverneurs et le Forum des Gouverneurs comme moyen de promouvoir l'appropriation et le leadership au niveau territorial ;

Souligne l'importance de l'appropriation nationale et la nécessité d'assurer l'appui politique au niveau central, et en conséquence **exhorte** les États Membres à renforcer la coordination au niveau national entre les ministères compétents et les autres acteurs qui appuient la mise en œuvre de la Stratégie ;

Souligne le caractère régional des défis dans le bassin du Lac Tchad et le rôle des Communautés Économiques Régionales (CER) en tant que composante essentielle de l'intégration politique, économique et sociale africaine, et **appelle** par conséquent à une coopération et une coordination plus forte entre la CBLT, la CEDEAO et la CEEAC dans la mise en œuvre de la Stratégie, en particulier en matière de coopération sécuritaire ;

Sur la sécurité dans la région :

Apprécie l'exposé du Commandant de la Force Multinationale Mixte (FMM) sur la situation sécuritaire dans sa zone de responsabilité, **rend hommage** aux troupes de la FMM et aux contingents nationaux à travers les Secteurs, en particulier ceux qui ont payé le prix ultime dans la recherche de la paix et de la sécurité dans la région, tout en **présentant** ses condoléances les plus émues aux communautés et aux familles qui ont perdu des membres en raison des attaques terroristes de Boko Haram ;

Salue les efforts déployés par la FMM pour maintenir le niveau de son engagement et sa coopération avec les communautés par le biais du dialogue communautaire et d'autres activités civilo-militaires, tout en **exhortant** les forces de défense et de sécurité à redoubler d'efforts pour gagner les cœurs et les esprits des communautés affectées ;

Souligne la nécessité de mutualiser les efforts pour renforcer la coopération en matière de sécurité par le biais du partage du renseignement et d'opérations militaires coordonnées, et met un accent particulier sur la nécessité d'un soutien financier spécifique à la FMM et aux Secteurs dans la lutte contre les groupes extrémistes violents ;

Prend acte des nouveaux partenariats entre la FMM et des entités spécialisées dans la gestion des armes et des munitions telles que le Département des opérations de paix des Nations Unies (UN-DPPO) et le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), et **plaide** en faveur de plus de soutien et de collaboration de la part d'autres partenaires internationaux en appui aux opérations de la FMM ;

Sur la coordination et les partenariats émergents sur les PAT :

Se félicite de l'augmentation de la réponse des partenaires d'exécution à travers leurs contributions à la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et

de résilience, et **exhorte** davantage de partenaires à s'aligner et à rendre compte de l'état d'avancement de leurs programmes dans la région par l'intermédiaire du Secrétariat régional de stabilisation, de relèvement et de résilience du bassin du lac Tchad ;

Se félicite en outre de la finalisation et du lancement des PAT lors de la troisième Edition du Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad qui s'est tenue à Yaoundé au Cameroun le 05 octobre 2021, et **rappelle** aux acteurs humanitaires, du développement et de la paix d'aligner leurs programmes et projets dans les huit territoires affectés sur les PAT ainsi que d'assurer la coordination avec les Bureaux des gouverneurs et **prend acte** des partenariats émergents en vue de soutenir la mise en œuvre des PAT et invite les acteurs de la région à leur emboîter le pas ;

Approuve les priorités définies pour les interventions régionales dans le Plan d'action régional 2022-2024 en tant que plan d'action d'orientation pour les interventions régionales dans la région, y compris les interventions transfrontalières proposées. Le Comité directeur **constate que** les interventions transfrontalières constituent un moyen fiable d'améliorer la mobilité humaine et le commerce transfrontalier dans la région ;

Se félicite de la collaboration proposée entre le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix et la Commission du Bassin du Lac Tchad dont l'objectif est d'aider les organisations de la société civile locales à s'engager dans des initiatives transfrontalières de consolidation de la paix, et **approuve** la requête de la CBLT, en collaboration avec les États Membres, relative à une allocation du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) du Secrétaire général des Nations Unies ;

Sur la gestion de l'information et des connaissances :

Se félicite de la mise en place de la Plateforme de Gestion des Connaissances et de l'Information de la SR-SRR, qui constitue une étape importante vers une gestion et un partage efficace et efficient de l'information dans le bassin du lac Tchad et du lien entre la plateforme et le Système d'Information sur le Bassin du Lac Tchad (LIS) ;

Demande au Secrétariat de la SR-SRR de finaliser et de déployer d'urgence la Plate-forme de gestion des connaissances et de l'information qui contribuera à renforcer le partage d'informations entre les groupes de travail sur les clusters, et **exhorte** tous les partenaires à collaborer avec le Secrétariat de la SR-SRR pour renforcer la communication et le partage d'informations entre le niveau régional et territorial grâce à un meilleur système de gestion de l'information et des données ;

Demande au Secrétariat Exécutif de la CBLT de poursuivre les réflexions sur les causes profondes de la crise, en explorant notamment les questions relatives à l'accès difficile aux ressources en eau amplifié récemment par les changements climatiques, et de proposer les solutions idoines pouvant garantir la résilience des populations de la zone du lac Tchad face aux propositions de la secte Boko Haram ;

Sur la gestion des repentis de Boko Haram et le retour des personnes déplacées internes-PDI :

Constate le niveau croissant de reditions dans la région et l'urgence d'une approche coordonnée pour gérer les repentis de Boko Haram et leur réintégration dans leurs communautés ;

Note en outre l'évolution du retour des personnes déplacées internes dans leurs terroirs et appelle à une approche globale pour assurer le retour, la réintégration et la réinsertion des PDI, conformément aux meilleures pratiques internationales, **tout en exhortant** les partenaires de mise en œuvre à soutenir et à travailler en étroite collaboration avec les autorités centrales et déconcentrées compétentes ;

Se félicite du fait que le Groupe International de Soutien (GIS) soit prêt à travailler en étroite collaboration avec les États Membres affectés, la CBLT et les autres membres du Comité directeur en vue d'adopter une approche globale respectueuse des meilleures pratiques internationales et des normes relatives aux droits humains ;

Souligne la nécessité d'élargir le champ d'approche de la réintégration des ex-associés de Boko Haram afin d'inclure la justice transitionnelle, et demande à cet effet à la CBLT de collaborer avec les partenaires.

Demande à tous les partenaires de mise en œuvre, en particulier aux membres du Groupe de travail sectoriel (3) sur la sécurité et la protection, de coordonner les interventions entre eux, la CBLT et les États Membres en vue d'une utilisation efficace et efficiente des ressources ;

Sur la société civile :

Constate les progrès significatifs en matière de participation de la société civile à la mise en œuvre de la SR-SRR et dans le cadre de l'élaboration des PAT, y compris le rôle joué par la Plateforme de la société civile du bassin du lac Tchad ;

Prend note en outre de la requête de la société civile relative à l'ouverture de la participation de la société civile au Comité Directeur, à raison d'une organisation de la société civile par pays affecté, et **demande** au Secrétariat d'examiner la demande et d'aviser le Comité Directeur en conséquence par l'intermédiaire du Secrétaire exécutif de la CBLT ;

Encourage les partenaires internationaux travaillant dans la région à collaborer avec la plateforme de la société civile du bassin du lac Tchad dans la mise en œuvre de leurs interventions, y compris les opportunités de renforcement des capacités.

Le Comité Directeur **décide** de rester saisi de la question.

Communiqué de la 3^{ème} Réunion du Comité directeur de la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience du bassin du lac Tchad tenue le 10 juin 2022 à Douala au Cameroun.

Pour toutes informations supplémentaires, Veuillez contacter le Coordonnateur régional de la SR-SRR, Monsieur Chika Charles Aniekwe à l'adresse cc.aniekwe@cblt.org et la Spécialiste en Communication, Madame Laetitia Pougdiba Ouoba à l'adresse laetitia.ouoba@cblt.org

* * *